

Datenpool

Pour tout renseignement:

Service statistique

Tel. +41 32 625 42 32

statistik@sasis.ch

Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (3. trimestre 2025)

Remarque:

La base de données du monitoring comprend les données d'environ 100% des assurés en Suisse. De ce fait, il y a suffisamment de données disponibles permettant de décrire l'évolution des coûts de l'assurance-maladie obligatoire.

La croissance des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) au troisième trimestre 2025 a persisté et s'élève à un taux de 5,3% en rythme annuel. Sur les 12 derniers mois, une personne a en moyenne générés 4904 francs en frais couverts par l'AOS, soit 247 francs de plus qu'une année auparavant.

L'analyse des groupes de coûts montre que les « autres prestations » continuent à croître de manière très soutenue (+13,4%) bien que depuis le 3ème trimestre 2025, les prestations de psychothérapie pratiquées par les psychologues (+11,0%) soient rapportées séparément de ce groupe dans lequel elles avaient été incluses jusqu'ici. La catégorie « autres prestations » comporte par exemple les prestations des podologues, de la neuropsychologie ou des conseils en nutrition qui toutes croissent fortement. Les organisations de soins et d'aide à domicile voient également leurs coûts croître de manière soutenue (+12,5%). Les traitements chez les médecins en cabinet (+5,9%) ainsi que les prestations des pharmacies (+5,6%) enregistrent une croissance soutenue. A l'inverse, les prestations du domaine stationnaire ont enregistré une croissance modérée moins élevée de leurs coûts (hôpitaux stationnaires +3,7%, EMS +3,5%).

Par rapport au 3ème trimestre 2024, les dépenses par assuré ont crû de 91 francs. Les plus fortes contributions proviennent des visites médicales en cabinet (+23 francs), des consultations ambulatoires en hôpitaux (+18 francs) et des coûts en pharmacie (+15 francs).